

Réunion du 12 décembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Absent(s) :

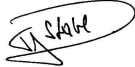
Rapporteur : Monsieur Alfred BECKER

**N° CG/2011/74 - Réseaux de communication - 101**  
**Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) du territoire régional d'Alsace - Validation des principes généraux**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général valide les principes généraux du Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) du territoire régional d'Alsace, sur les bases suivantes :

- une intervention forte en direction des entreprises et des acteurs publics dès le démarrage du projet de déploiement du très haut débit (THD)
- une grande vigilance sur les intentions de déploiement des opérateurs privés
- un déploiement optimisé de la FTTH ("fiber to the home" ou fibre optique jusque dans les logements), en s'appuyant dans la mesure du possible sur les réseaux câblés publics existants
- une action THD en direction du grand public, ciblée dans un premier temps sur les zones de l'Alsace les moins bien couvertes en haut débit
- une action transitoire de montée en débit (MED) lorsque le coût à la prise en FTTH est trop élevé, par des travaux de fibre optique entre le central téléphonique (ou NRA - nœud de raccordement des abonnés) et le sous-répartiteur situé dans la commune
- une action publique ne s'exerçant que sur les zones où l'initiative privée n'a pas prévu de déploiement en propre.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à la majorité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111212-62513-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 19/12/11